



ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Période de validité : Du 08/08/2025 Au 31/12/2025

LE SOUSCRIPTEUR ET ASSURÉ

Souscripteur : S.T.P.
6 RUE FELIX NEVIERE
13600 CEYRESTE
SIRET 91184742400023

VOTRE CONSEILLER

Courtier conseil :
ORIAS 15004796

La présente attestation est valable pour le contrat référencé par Tetris sous le N° **SV75018041T29139-1**.
Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières, des conditions générales ERGO Bâtitisseurs
Référence ERGO-CTCG01-24b.

Date d'effet du contrat : 15/09/2024

Chaîne de distribution de votre contrat d'assurance

Compagnies d'assurance / Assureurs :

- > Contrat d'assurance principal « ERGO Bâtitisseurs » : ERGO France (ERGO Versicherung AG succursale France)

Intermédiaires d'assurance :

- > Courtier grossiste : Tétris Assurance (N° ORIAS : 15 004 713)

IMPORTANT : En sa qualité de société de courtage d'assurance, Tétris Assurance n'a aucunement vocation à être mise en cause dans les procédures de référé expertise et/ou provision.
De manière générale, dans le cadre judiciaire, aucune confusion ne devra être faite entre la qualité d'assureur et celle de courtier, seul l'assureur pouvant être tenu d'exécuter le contrat.

- > Courtier direct : **ASSUROMIEUX** (N° ORIAS : 15004796)